

Avis de constitution

SOCIETE « EXPRESS DELIVERY & TRANSFERS » en abrégé « E.D.T »

Siège Abidjan-Cocody RIVIERA ATTOBAN NON LOIN  
DU 30 ème Arrondissement, Lot 9, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 11/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXPRESS DELIVERY &  
TRANSFERS » en abrégé « E.D.T »

Objet : LIVRAISON DES PRODUITS,  
TRANSFERT D'ARGENT ET D'UNITES,  
AUTRES ACTIVITÉS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan-Cocody RIVIERA ATTOBAN NON LOIN  
DU 30 ème Arrondissement, Lot 9, Ilot 2

Dirigeant(s) Mlle GOHI MAYA LOU NAHAN CHRISTELLE-SONIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06326 du 11/07/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42244/GTCA/RC/2024 du 11/07/2024

